
PV 1 - Rencontre introductive du CPA

Rencontre : N°1

Date : Mercredi 29 juin de 19h à 22h

Lieu : Hamois, Rue d'Hubinne 25

Table des matières

Présences.....	1
Objectifs de la rencontre	2
Contenu et échange de la rencontre	2
Introduction.....	3
Présentation du cadrage et mode de fonctionnement pour validation.....	3
Temps informel de « Faire connaissance »	7
Présentation du diagnostic	7
Présentation des chantiers en cours.....	8
Présentation des outils collaboratifs.....	8
Tour de clôture	9
Journal du CPA.....	9
Devoirs des membres CPA.....	9
Prochaine Rencontre & Calendrier	9
Evènements	10
Suivi chantiers et tâches coordination.....	10
Infos en vrac.....	11

Présences

➤ Membres CPA :

Arnaud Deflorenne, Benjamin Ancion (avec conjoint), Catherine Wathelet, Christine Corbiau, Christine Deom, Damien Mahy, Françoise Ansay, Frédéric Mestach, Geoffrey Floymont, Guillaume Fastré, Julien Delfosse, Maureen Dervaux, Pierre Lhoas, Thibault Fiasse, Valérie Grandjean

➤ Cellule coordination et facilitation :

Adeline Léonet (coordinatrice), Joséphine Dalimier (ressource soutien à la coordination)

➤ Absences & Excusés :

Pierre-Yves Vermer (Excusé), Florence De Causmaecker (Excusé), Judith Tinting

Objectifs de la rencontre

1. Faire **connaissance**
2. Présenter et valider le **cadrage** et le mode de fonctionnement du groupe
3. Présenter le **contenu** préparé en amont (Diagnostic, outils collaboratifs et chantiers en cours)

Contenu et échange de la rencontre

Concernant le contenu de la présentation, veuillez-vous référer [aux slides de la rencontre](#) où l'ensemble des informations sont reprises de manière exhaustive. Les informations reprises dans le PV sont les

1. Les informations sur lequel un accent particulier a été précisé durant la présentation
2. Les questions soulevées en séance avec réponses en direct
3. Les chantiers et clarifications futures : les questions sans réponse, les demandes et chantiers spécifiques à clarifier pour la suite du CPA
4. Les actions à réaliser par les membres du CPA
5. Les tâches à réaliser par la cellule de coordination

Légende



Questions soulevées en séance avec réponses en direct



Chantiers et clarifications futures : les questions sans réponse, les demandes et chantiers spécifiques à clarifier pour la suite du CPA



CPA

Actions à réaliser par les membres du CPA



Tâches à réaliser par la cellule de coordination

Coordination

Introduction

(Slide 2 – 4) : Présentation du programme & Objectifs de la rencontre (3)

Note : en raison de quelques retardataires, les parties « Faire connaissance » et « Cadrage » ont été inversés).

Présentation du cadrage et mode de fonctionnement pour validation

➤ Déroulé de la rencontre - Consignes (Slide 9).

Mode de prise de parole :

- Les questions peuvent être posées directement en cours de route
- Les propositions d'amélioration ou les points de désaccord sur le cadrage proposé sont à inscrire sur des post-it afin d'en discuter à la fin de la présentation du cadrage.



CPA

Attention ! Pour tout point à partager au-delà du contenu des rencontres (ordre du jour), merci de les partager en dehors du cadre des séances de travail. Privilégiez les outils collaboratifs ou contactez directement Adeline. Cela afin de permettre des rencontres cadrées, fluides et efficaces.

Exemple : évènements, projets en cours, réseau, opportunités, subsides

➤ Cadre de sécurité (slide 10-11).

Importance de construire un cadre bienveillant. Vous êtes souverains de vos besoins et de votre parole. Je parle à titre individuel (et non au nom d'une structure ou d'une communauté). Le CPA se veut un organe de gouvernance transparent (organe au service du territoire).

Application des principes des 4 accords toltèques, surtout concernant le besoin de ne pas en faire une affaire personnelle et d'éviter de faire des suppositions ce qui peut facilement arriver en échange de groupe concernant des sujets complexes et sensibles tels que le système alimentaire. Votre curiosité du regard de l'autre sans jugement sera le principal atout du CPA.

➤ Clarification des objectifs et raisons d'être (slide 12-13).

Finalité : contribuer à la relocalisation de l'alimentation et à la transition vers une alimentation plus durable et résiliente en Cœur de Condroz.

Les 4 objectifs du CPA : espace d'interconnaissance, force d'action, espace de coordination, et dans la mesure du possible une force d'orientation.



Le plan d'actions et les objectifs du CPA sont-ils à destination des communes ?

Nos destinataires ne sont pas exclusivement les communes. Les actions pourront être activées et portées à différents niveaux du territoire selon les opportunités et les intérêts des acteurs (GALs, futur parc naturel, coopératives, associations, communes, acteurs privés, maison du tourisme ...). Une fois un plan d'actions proposé, la coordinatrice fera connaître de manière transparente ce plan à divers acteurs.

- **Référentiel wallon de l'alimentation durable (Slide 14-15) :** La vision commune sur laquelle s'appuie le CPA, est la vision développée dans [le référentiel de l'alimentation durable réalisée par la région Wallonne](#) (démarche participative réalisée en 2018). Le référentiel décline l'alimentation durable en 6 objectifs stratégiques (accès et disponibilité ; prospérité socio-économique du territoire ; santé et bien-être ; environnement ; connaissances et compétences ; mécanismes de gouvernance) et 8 principes généraux.



CPA

Devoir 1.

Il est important que chaque membre s'approprie le référentiel de l'alimentation durable élaboré par la région. Il s'agira de notre vision et langage communs. Notre travail se basera et s'articulera sur celui-ci tout au long du cycle de vie du CPA. C'est important que la nature de chacune des dimensions soit bien comprise et appropriée.



Quelle est la définition du durable ? Besoin de précision du cadre de penser commun concernant la durabilité. Où sont les limites du durable ?

Le référentiel est déjà une bonne base pour partir d'un cadre de réflexion commun.

- **Composition (slide 16-19) :** Re clarification des critères de sélection des membres du CPA. Volonté d'avoir une diversité des profils pour couvrir les différentes dimensions du système alimentaire. Une prépondérance de la représentativité des producteurs qui représentent également une réalité du territoire.
Il a été rappelé d'avoir fait le choix de permettre à des membres possédant un mandat politique (3) d'intégrer le CPA sur base de leur propre volonté sous couvert d'une réelle motivation à participer au projet. Ils siègent au même titre que les autres à titre individuel et personnel.



Qui possède un mandat politique et quelle est leur couleur politique ?

Julien Delfosse ; Arnaud Deflorenne ; Judith Tintinger.

Pour information, il existe différentes formules possibles au sein des CPA concernant la place du politique : (1) Représentativité : toutes les communes (ou la ville ou la région selon) sont représentées au sein du CPA (ce qui signifierait presque la moitié du CPA dans notre cas) ; (2) Exclusion : exclure tous les mandataires politiques ; (3) Mixité : non exclusion. Dans le cas présent, l'option retenue a été la non exclusion de la classe politique et d'accepter des représentants politiques candidats sous condition de montrer une vraie motivation à titre personnel de participer aux échanges et d'apporter des compétences/expériences complémentaires aux autres membres du CPA. Les critères prioritaires sont donc la motivation et la complémentarité des membres. Ceci a permis notamment d'avoir une représentativité de la dimension sociale au niveau du système alimentaire via les représentants du CPAS; dimension qui aurait été absente sinon.

Combien de membres en tout ont postulé pour faire partie du CPA ?

28 en tout. Cependant, toutes les personnes ont été invitées à participer au groupe de travail ou à rejoindre des filières.

- **Charte et mode de fonctionnement (Slide 19-20) :** La coordination se laisse la liberté sans demander à chaque étape de travail une validation explicite des initiatives prises. Elle peut amorcer des chantiers, contacter des personnes ressources, structurer les séances de rencontres. Il y aura le souci par contre de partager de manière transparente tout ce qui est entrepris pour permettre à chacun de s'exprimer sur le sujet si besoin.
Une vision, une charte et un diagnostic ont été réalisés en amont du processus. Le point de départ du travail du CPA sera de poursuivre le diagnostic, qui sera utile pour déduire les enjeux du territoire, les axes stratégiques et le plan d'action.



Au niveau de la charte, il y a des rectifications à faire au niveau de la forme et des mots qui se répètent

Coordination

La coordinatrice prend acte et corrige cela pour la prochaine séance

Quand devra t on remettre un livrable ?

Ceci est prévu pour la fin de l'année 2023.

Combien de temps on s'est engagé ?

Pour 2 ans



Quel est le budget consacré aux actions du CPA ?

A ce jour il n'y a pas de budget spécifiquement consacré aux missions du CPA. Les financements de la région ne couvrent que l'animation du CPA. Mais il s'agit du rôle de Adeline de pouvoir rester aux opportunités de financements.

- **Calendrier de l'année (Slide 21) :** un effort d'élaboration d'un calendrier (5 rencontres tous les deux mois pour l'année 2022-2023) a été finalisé, ainsi que les objectifs associés. Les mardis ont été choisis par contrainte de disponibilité pour certains (contraintes spécifiées lors de la candidature).
- **Architecture – Les interactions (slide 22) :** Le CPA s'articule avec les acteurs de terrain pour rester en phase avec les besoins du territoire, avec les 7 communes, avec la Cellule manger demain qui joue une courroie de transmission + le lien avec ce qui se passe en dehors du territoire. Il constitue un réseau plus large que les 18 membres qui en font partie.



Quelle interaction avec la Sowalfin ? La cellule Manger Demain va-t-elle jouer la courroie de transmission avec eux ou c'est à nous d'interagir directement en cas de besoin ?

Coordination

La coordinatrice prend acte et se renseigne afin de clarifier leur périmètre de travail et les articulations possibles



Combien y a-t-il de CPA en Wallonie et où en sont-ils ?

A priori 8 CPA pilote en Wallonie dont 3 sont déjà lancés officiellement (Namur, Parc Natuel Haute Sure Forêt d'Anlier et Cœur de Condroz). Excepté Namur, la coordination des CPA est financée via le subsidie de relocalisation de la région Wallonne.



Existe-t-il une grande rencontre entre les membres des différents CPA au niveau de la Wallonie ?

Cela n'existe pas encore pour l'instant. Adeline relaye l'idée à la cellule Manger Demain

Coordination

Envoie invitation spécifique au GT. Inviter acteurs plus larges. Pas que des membres du CPA.

Présence Joséphine (Slide 23-24) : Présentation de ses recherches. Intérêt de mieux comprendre ce qui favorise ou entrave la coopération entre initiatives qui cherchent à faire évoluer le système alimentaire vers plus de durabilité. Intérêt de suivre les échanges du CPA tout au long du cycle de vie. Elle sera en soutien à la coordination et prendra le rôle de secrétaire et de la rédaction des PV.



Demande de lecture des travaux de Joséphine

Joséphine transmettra au CPA ses différentes articles aux membres intéressés (travaux d'abstraction)

Coordination



Il serait intéressant de pouvoir avoir un retour du CPA lié à la présence d'une chercheuse relativement extérieure aux enjeux du CPA du territoire ?

Processus d'abstraction. L'idée serait de pouvoir avancer sur la question : « Comment être acteur vraiment de ce territoire ? »

Coordination



Joséphine suit-elle d'autres CPA ?

Joséphine sera membre du CPA de Namur pendant 1 an à partir de septembre (remplace Nicolas Dendoncker). Mais son objectif est de se concentrer davantage sur celui du cœur de Condroz qui est inscrit sur un territoire rural.

- **Infos publiques (slide 25) :** L'instance se veut transparente et au service du territoire. Des informations seront publiées publiquement. Cependant, il est possible de préciser si des informations de la vie privé et des éléments de débat interne ne soient pas partagés à l'extérieur. Une relecture des PV par les membres dans la semaine qui suit est possible avant diffusion. Il y aura probablement également une synthèse du diagnostic et un communiquer de presse va être porté officiellement pour septembre.



Où seront publiées les informations publiques ?

Dans un premier temps, ces informations seront publiées sur la page dédiée au projet sur la page du GAL Pays des tiges et Chavées et le site Condroz-Famenne y fera

référence.

La communication doit encore se structurer.

Peut-on déjà utiliser le nom du parc naturel si celui-ci n'est pas encore officiel ?

Il a été décidé d'utiliser ce nom afin de ne pas perdre les habitants avec un x^{ème} nom. Cela a été validé avec les coordinateurs des 2 GALs et cela ne semble pas poser de souci.

Comment gérer l'ambiguïté de respecter à fois la confidentialité des propos et jouer notre rôle d'ambassadeur ?

L'idée est de respecter la confidentialité sur les témoignages personnels et sur l'origine des avis lors des débats : ne pas préciser ce que chacun dit sur quoi.

Par contre, il est important d'assurer une transparence sur les objectifs, l'état d'avancement, la composition, les sujets discutés.



Coordination

Besoin de clarification sur la communication et les relais sur les réseaux sociaux

Le groupe est ok pour la prise des photos de groupe et de travail. Certains expriment la volonté de pouvoir relayer les informations du CPA pour agir comme relais (faire connaître la démarche, cohérence personnel et professionnel, fierté, ambassadeur, peu de sens de ne pas en parler). D'autres expriment une crainte de desservir le CPA si utilisé comme « faire-valoir » (publicité à des fins commerciales ou publiques). Il semble il y avoir un accord sur le fait de pouvoir relayer sur sa page à titre personnel. Il y a une question en suspens sur la légitimité de relayer sur les réseaux sociaux professionnels. Pour l'instant, la décision reste en suspens. Adeline va s'inspirer des autres CPA et venir avec quelques propositions à faire valider lors de notre prochaine rencontre. Cela pourra être un point d'attention en cours de CPA et affiner les règles en cours de route si dérive.

Temps informel de « Faire connaissance »

Le groupe apprend à se connaître via des speed dating par groupe de 6.

Partage d'un repas en mode walking dinner.

Présentation du diagnostic

(Slide 31-40) Un diagnostic du système alimentaire du territoire (orienter alimentation durable) a été réalisée depuis un an par Adeline (GAL Tiges et Chavées) et Joséphine (Unamur). Il est a été pensé de manière à identifier pour chacune des dimensions de l'alimentation durable (accessibilité, prospérité socio-économique ; santé et bien-être ; environnement), les ressources et les faiblesses du territoire de manière à tirer les enjeux que le territoire rencontre en termes de durabilité. Existence (1) d'une version en ligne détaillée et (2) d'une synthèse.

Ici l'importance sera de croiser les enjeux de chacun, pour éviter de s'attaquer à soigner les symptômes, mais s'attaquer véritablement à la source de la problématique. Ceci nécessite une analyse croisée de chacun. On va essayer d'éviter de sectorialiser la pensée.



CPA

Devoir 1.

Le diagnostic est flexible et se vaudra agile. Il est une matière à moduler selon vos expertises respectives. Il vous sera demandé pour la prochaine séance de prendre connaissance du diagnostic et de préciser les ressources du territoire que vous souhaiteriez préciser au diagnostic (base de connaissance commune).

D'où viennent les informations du diagnostic ? Est-ce que c'est une compilation des diagnostics existants ?

En repartant des informations existantes, notamment la démarche du parc naturel, le diagnostic ici présent va plus loin, dans une logique orienter état des lieux alimentation durable.

Quel est le rôle du CPA par rapport aux enjeux que l'on souhaite relever ?

Les enjeux sont très larges. Il va falloir de manière opérationnelle, après avoir hiérarchisé les priorités, traduire ceci en objectifs spécifiques et opérationnels du territoire, en s'attaquant à l'élément sur lequel on peut avoir un impact. L'idée sera d'élaborer des stratégies opérationnelles et suffisamment précise, à activer à différents niveaux du territoire selon les opportunités (communes, acteurs privés, etc.)

Etat des lieux des filières sous la lunette économique, notamment au niveau du système conventionnel.



Pour l'instant ce travail n'a pas été réalisé, même si un effort des manques dans les filières a été identifiés. Nous ne possédons pas l'expertise pour une telle étude, mais cela peut être un rôle du CPA d'identifier des besoins en termes d'état des lieux prioritaire à activer.

Y a-t-il des informations sur l'état des lieux des acteurs du territoire, un recensement des projets réalisés au niveau des GAL ?

Le projet de cartographie des acteurs (à partir de la récolte de données depuis diverses bases de données cartographique en ligne existantes) est en cours de réalisation par Joséphine. Si le résultat ne sera pas exhaustif à 100% il permettra déjà un premier aperçu de la situation sur le territoire. Les projets des GALs en lien avec l'alimentation et l'agriculture sont décrits sur [Alimentation & Agriculture | Pays des Tiges et Chavées \(tiges-chavees.be\)](#) et une grosse partie des acteurs du territoire peuvent être retrouvés sur [Moncondroz](#) »

Les thématiques à aborder et prioriser : distributeurs dans les écoles ? alimentation à destination du bétail ? Tout ceci a sa place. C'est ici l'intérêt de chacun d'amender le diagnostic dans les bonnes sections qui sera la base pour prioriser les actions.

Présentation des chantiers en cours

(Slide 41) Volonté d'activer un GT sur les collations et les cantines durant l'été. Les appels à participation seront diffusés.

Présentation des outils collaboratifs

(Slide 42) Vous recevrez prochainement une invitation à rejoindre un outil collaboratif. Il s'agira d'un outil (tel un wiki) qui centralisera toutes les ressources communes et permettra l'échange d'information entre vous (documents, actualités, calendrier, ...). Vous recevrez un mail de la

coordinatrice ainsi qu'un mail de l'outil pour vous inviter à rejoindre cet espace. En cas de souci, n'hésitez pas à contacter Adeline. Les informations importantes seront toujours envoyées par mail telles que l'agenda, ordre du jour et PV.

Tour de clôture

Retours généraux :

- Le CPA arrive au bon moment pour notre territoire et en général
- Rassuré par le cadre mis en place, sentiment d'être encadré, respect du programme ;
- Besoin de s'approprier à tête reposée les ressources mises à disposition (référentiel, diagnostic)
- Porté par la chouette dynamique de groupe et la diversité des profils des participants
- A apprécié la mise à disposition du repas et des boissons
- Il y a des questionnements qui restent encore en suspens
- Impatient de commencer les groupes de travail et les échanges
- Sentiment positif par rapport à la démarche participative

Journal du CPA

Devoirs des membres CPA

Voici un récapitulatif des tâches à réaliser pour la prochaine rencontre

Devoir 0

- Compléter le sondage de date avant le mercredi 20 juillet pour notre deuxième rencontre. Si pas d'arbitrage possible pour majorité de présence, la date par défaut sera choisie : mardi 13 septembre.
- Signaler les corrections ou adaptations du PV avant le mercredi 20 juillet (publication du compte-rendu)

Devoir 1 : Lire et s'approprier [le référentiel wallon de l'alimentation durable](#) (spécialement la structure en objectifs stratégiques)

Devoir 2 : Lire et s'approprier [le diagnostic](#) (spécialement les sujets qui vont sont chers soit par compétence, soit par valeur). ; Partager vos remarques éventuelles avant la rencontre (données incomplètes ou erronées, sujet à traiter ...)

[Devoir 3 - optionnel] : Réfléchir aux forces, faiblesses et les enjeux selon vous

Prochaine Rencontre & Calendrier

Les dates suivantes ont été déduites de vos contraintes horaires spécifiées lors de votre candidature.

- o Mardi 13 septembre de 19h à 22h (Lieu à déterminer)

- Mardi 15 novembre de 19h à 22h (Lieu à déterminer)
- Mardi 17 janvier 2023 de 19h à 22h (Lieu à déterminer)
- Mardi 21 mars 2023 de 19h à 22h (Lieu à déterminer)
- Mardi 30 mai 2023 de 19h à 22h (Lieu à déterminer)

Cependant, nous vous proposerons un sondage de date pour chacune des rencontres afin de prendre en compte vos disponibilités en cours d'année. Si nous ne parvenons pas à arbitrer une date permettant au plus grand nombre d'être présent, la date fixée par défaut sera choisie.

Evènements

Jusqu'au 21 juillet	Consultation publique sur la durabilité du système alimentaire	Union Européenne; en ligne
29 juillet au 1 août	Foire de Libramont	
12 septembre	Rencontre de l'approvisionnement – Namur	Cellule Manger Demain ; Namur
13 septembre ? A confirmer par le sondage envoyé	Deuxième rencontre CPA Cœur de Condroz	CPA Cœur de Condroz
20 septembre	Rencontre entre producteurs wallons & les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)	APAQ-W Collège des producteurs
20 octobre	Formation thématique "Accessibilité de toutes et inclusion sociale"	Cellule Manger Demain ;

+ Diverses formations et rencontres pour le personnel de cuisine : voir [Agenda - MANGER DEMAIN](#)

Suivi chantiers et tâches coordination

Sujet	Qui	Statut
Réaliser une FAQ avec les principales questions	Adeline	A faire
Corriger les problèmes de mise en forme au sein de la charte	Adeline	Fait

<p>Clarifier les interactions éventuelles avec la Sowalfin qui semble déployer des projets en lien avec l'alimentation durable (cantines, hub ...). Interaction via la cellule Manger Demain ou en direct ?</p> <p>La coordinatrice se renseignera afin de clarifier leur périmètre de travail et les articulations possibles</p>	Adeline	A faire
Relayer l'idée à la cellule Manger Demain d'organiser grande rencontre entre les membres des différents CPA au niveau de la Wallonie	Adeline	A faire
Proposer des lectures (articles ou livres) intéressantes aux membres	Joséphine Adeline	A faire
<p>Prévoir un retour du CPA lié à la présence d'une chercheuse relativement extérieure aux enjeux du CPA du territoire ?</p> <p>Processus d'abstraction. L'idée serait de pouvoir avancer sur la question : « Comment être acteur vraiment de ce territoire ? »</p>	Joséphine	A faire
Besoin de clarification sur la communication et les relais sur les réseaux sociaux	Adeline	A faire

Infos en vrac

- Deux rencontres en lien avec l'approvisionnement en septembre qui peuvent être très intéressantes pour les enjeux de notre territoire :
 - [Rencontre de l'approvisionnement – Namur](#) le 12 septembre à Namur (organisé par la cellule Manger Demain)
 - [Rencontre entre producteurs wallons & les Grandes et Moyennes Surfaces \(GMS\)](#) le 20 septembre (organisé par APAQ-W et le Collège des producteurs)
- Une stagiaire en master interuniversitaire en agroécologie accompagne Adeline en juillet pour réfléchir à l'animation de la prochaine rencontre (Juliane Collin)